

Le second recensement exhaustif de la distribution se rapporte à l'année 1941 et fournit un moyen d'étudier les changements qui sont intervenus dans la structure commerciale du Canada entre les années 1930 et 1941. Les renseignements en sont consignés dans les Volumes X et XI du rapport sur le recensement de 1941. Les données recueillies par le recensement de la distribution de 1951 reflètent les nombreux changements qui ont marqué la période de grande expansion après la deuxième guerre mondiale. Les Volumes VII et VIII du recensement de 1951 renferment tous les renseignements désirables à ce sujet.

**Ventes de gros.**—L'enquête du recensement de la distribution sur le commerce de gros est établie d'après un principe couvrant tous les établissements qui font du commerce avec des clients autres que des consommateurs ménagers, pour autant que ces établissements s'occupent principalement de la revente de marchandises achetées. Par conséquent, ni les établissements manufacturiers, ni les détaillants revendant aux consommateurs ménagers n'entrent dans cette catégorie qui inclut, par contre, les intermédiaires qui transmettent les marchandises, des producteurs aux détaillants, pour revente aux consommateurs ménagers, de même que ceux dont l'activité principale s'exerce à l'égard des établissements de commerce et autres gros consommateurs non ménagers qui achètent des marchandises pour leur propre consommation. Elle compte, en outre, les grossistes qui dépendent de ces genres d'exploitation ou les complètent en facilitant la transmission des marchandises soit en servant d'intermédiaires entre vendeurs et acheteurs (agents et courtiers), soit en achetant eux-mêmes les marchandises pour les écouler dans le commerce de gros. Il se fait donc un commerce considérable entre grossistes de diverses catégories ainsi que le montre le tableau 1. Il s'ensuit par conséquent que la somme totale des ventes de toutes les catégories de grossistes indique une valeur plus élevée que la valeur réelle des marchandises sortant du commerce de gros.

**1.—Pourcentage de la répartition des ventes de gros par principal genre d'exploitation, 1951**

Type principal d'exploitation	Détaillants (pour revente)	Gros consommateurs industriels et autres	Autres grossistes (pour revente)	Consom- mateurs ménagers	Expor- tations
	%	%	%	%	%
Grossistes réguliers.....	48.0	32.5	10.5	2.0	6.1
Dépôts d'essence.....	31.8	34.4	25.5	6.9	1.4
Assembleurs de produits primaires.....	15.5	26.9	43.4	2.5	11.7
Succursales et bureaux de vente des manu- factures.....	30.8	37.2	17.3	0.2	14.5
Agents et courtiers.....	12.7	20.8	32.8	0.1	33.6
Autres genres d'exploitation.....	82.8	14.6	2.0	0.3	0.3
<b>Tous établissements.....</b>	<b>34.4</b>	<b>31.8</b>	<b>19.4</b>	<b>1.6</b>	<b>12.8</b>

Les établissements de gros sont classés suivant deux critères: suivant la manière dont s'exerce l'exploitation (genre principal d'exploitation) et suivant le type de marchandises vendues (genre de commerce). Le tableau 2 présente la statistique ordonnée par genre d'exploitation et le tableau 3 la statistique ordonnée par genre de commerce. A cette fin, les établissements ont été classés séparément suivant leurs caractéristiques propres et non sous leur raison sociale. Il en résulte que de nombreux établissements appartenant aux mêmes propriétaires ont pu être classés dans des catégories différentes suivant l'exploitation particulière de chacun d'entre eux. Il